



Ordonnance de télécom CRTC 2017-270

Version PDF

Références : 2017-247 et 2017-230

Ottawa, le 27 juillet 2017

Norouestel Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 995 Tarif général – Révisions aux services Internet par câble de résidence 50 et Internet d'affaires 50, et aux services Internet par câble de résidence 50 MV et Internet d'affaires 50 MV	21 juin 2017	19 juillet 2017
Norouestel Inc.	AMT 996 Tarif des services téléphoniques privés – Augmentation des tarifs mensuels du Service V-Connect de 50 Mbps	21 juin 2017	21 juillet 2017

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale